

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 16/09/2021****Année scolaire : 2021 – 22****Numéro de séance : 1**

Date de convocation : 06 septembre 2021

Présidence de : M. Sylvain SOUCHON

Quorum : 12

Nombre des présents : 15

Nombre d'absents excusés : 5

Ce Conseil d'Administration s'est déroulé en présentiel et en visioconférence.

	Avis, vote ou information	page	Numéro d'acte	Pièces Jointes	
				désignation	N°
1 Approbation de l'ordre du jour	vote	3			
2 Constat de rentrée	information	3			
3 Résultat aux examens	information	4			
4 IMP	vote	4	1TR	Liste des IMP	
5 Plan de continuité pédagogique	information	5			
6 Sorties à la médiathèque	vote	5			
7 Rapport annuel du chef d'établissement	vote	6	3TR	Rapport	
8 Convention de prêt	avis	6	2TR	Convention	

PRESENCE AU CONSEIL

P | Présent
 V | Le membre était présent mais à distance.
 A | Absent
 E | Excusé

	Qualité	Titulaires	Titulaires			Suppléants		
			P	A	E	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	SOUCHON Sylvain	X					
	Adjoint Gestionnaire	CLERICI Roland	X					
	CPE	Aurélie GRENIER	V					
Elus locaux	Collectivité de rattachement	M. VILLEMAGNE	X					
	Groupement de commune	CHANTRE Michel			X			
	Commune siège	VAREILLE Nadège	X					
	Personnalité qualifiée	HAOND Sébastien			X			
Total : 5 sur 7								

Personnels de l'établissement	Représentants des personnels enseignants	TIERS Clémentine	X					
		HAENEN Christel			X			
		BORTOT Katy	V					
		TESTA Fabien	V					
		VASSEUR Lauriane			X	Jean-Christophe RIBEYRE	V	
	CHAMBRON Anne	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	MOUNIER Arlette			X			
MOUNIER Teddy		V						
Total : 6 sur 8								

Parents d'élèves et élèves	Représentants des parents des élèves	CLARET Marianne			X			
		VIALATTE Stéphanie	X					
		VAREILLE Nathalie	X					
		GADDINI Myriam			X			
		CHANTRE Noémie			X			
	LUET- MAUJEAN Stéphanie			X				
	Représentants des élèves	KORNIG Ambre	V					
PICQ- DELOBRE Mahé		X						
Total : 4 sur 8								

COMPTE-RENDU

Point n°1 : Approbation de l'ordre du jour

Monsieur le Principal demande aux membres s'ils ont des commentaires et propose de passer au vote de l'ordre du jour.

Résultats du vote : 15 pour, 0 abstention, 0 contre

Point n° 2 : Constats de rentrée

Le Principal présente les effectifs de rentrée ainsi que les nouveaux personnels ; il mentionne la diminution des effectifs en cette rentrée, diminution constante sur les 5 dernières années, ainsi que les nombreux personnels contractuels, en service partagé et/ou à temps partiel. Tous les personnels sont présents en cette rentrée.

Classe	Eff.	Professeur Principal
3EME VEIL	20	M. RIBEYRE Jean-Christophe
4EME MANDELA	16	Mme BONANDRINI Eva
4EME SAND	16	Mme ROUX Isabelle
5EME PARKS	23	Mme HAENEN Christel
6EME CHAPLIN	15	Mme THIERS Clémentine
6EME GUY-BLACHE	15	Mme BORTOT Katy
	105	

Nom	Prénom	Apport	HSA	Discipline	Statut
AIZAC	Catherine	7h00	0	EDU MUSICA	BMP
BONANDRINI	Eva	12h00	0	S. V. T.	BMP
BORIS	Julia	3h00	0	ANGLAIS	CSR
BORTOT	Katy	18h00	4	ITAL LETTRES	BMP
CHAMBRON	Anne	30h00	0	DOCUMENTATION	CH
DEMARS	Adriana	7h30	0	ESPAGNOL	BMP
HAENEN	Christel	18h00	1	PHY CHIMIE	BMP
HONORE	Denis	18h00	0	MATHEMATIQUES	CH
LEVEQUE	David	18h00	0	HIST. GEO.	TZR RAD
PROTIN	Audrey	4h30	0	TECHNOLOGIE	BMP
PLANTIER	Guillaume	5h00	1	ARTS PLASTIQUES	CSR
RACAMIER	Dylan	3h00	0	E. P. S	BMP
RIBEYRE	Jean-C.	13h30	0	LET MODERNES	CH
ROUX	Isabelle	18h00	0,5	HIST. GEO. EMC	CH
SEIGNOVERT	Isabelle	2h30	0	ITALIEN	CSR
TESTA	Fabien	20h00	0	E. P. S	CH
THIERS	Clémentine	18h00	0,5	ANGLAIS	CH

BMP : Bloc de Moyens Provisoires (professeur contractuel)

CSR : Complément de Service Reçu pour un professeur titulaire

CH : Chaire, professeur titulaire d'un poste au collège

TZR RAD : Titulaire sur Zone de Remplacement, Rattachement Administratif au collège

Point n° 3 : Résultats aux examens, aux certifications et bilan de l'orientation et de l'affectation

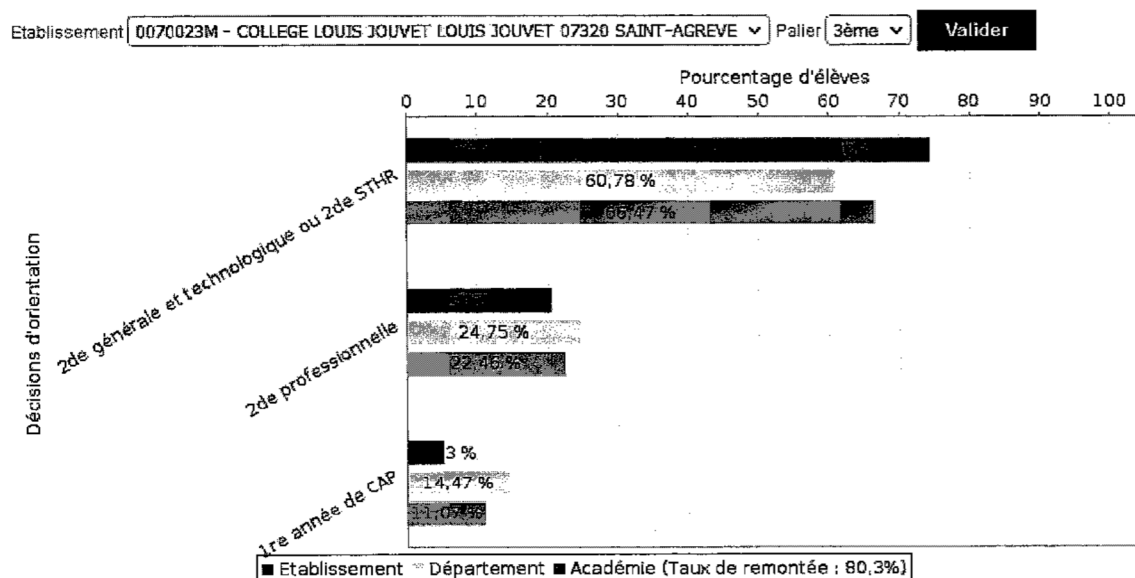
Le Principal présente les **résultats au Diplôme National du Brevet** : ils sont, cette année, toujours excellents (95% de réussite) et se maintiennent depuis de nombreuses années. Non seulement le collège fait réussir ses élèves, mais il les fait bien réussir (78% de mentions, dont 20% de mentions très bien) et avec une valeur ajoutée importante par rapports aux réussites départementales et académiques.

Il est mis en avant les difficultés persistantes en maîtrise de la langue française, préoccupation que le Principal présente comme un challenge collectif sur lequel l'établissement et ses personnels réfléchiront dans les mois à venir.

Le Principal indique qu'une élève sera récompensée par l'Association ardéchoise de la Légion d'Honneur prochainement pour avoir obtenu la meilleure note à l'épreuve d'histoire-géographie et EMC (50/50).

Concernant les **certifications**, le Principal explique aux administrateurs que 38 élèves sur 39 ont été certifiés PIX (certificat qui valide les compétences numériques) et que 100% des élèves de 5^{ème} et 100% des élèves de 3^{ème} ont validé leur Attestation Scolaire de Sécurité Routière.

Il est enfin présenté le bilan de l'**orientation** puis de l'**affectation** :



Le Principal explique que quatre élèves ont obtenu un avis défavorable du Conseil de classe pour un passage en 2GT, dont deux ont retravaillé leurs vœux pour une 2PRO. Deux autres élèves sont passés en 2GT. Le Principal explique qu'il faudra suivre le devenir de ces élèves. Concernant l'affectation, la majorité des élèves ont été affectés sur leur premier vœu, dont 7 hors académie (public et privé).

Point n° 4 : Indemnités pour Missions Particulières (IMP)

Ces indemnités permettent de rémunérer des personnels qui exercent une mission particulière relevant d'un besoin identifié dans l'établissement. Discutées en Conseil pédagogique, le Principal présente la répartition des 3.75 IMP attribuées cette année à l'établissement, telle qu'elle a été convenue en Conseil pédagogique de rentrée :

Mission	IMP	Professeur ou personnel	Objectifs
Accompagnement des élèves à besoins spécifiques	0,5	Christel HAENEN	<ul style="list-style-type: none"> • Eviter le décrochage scolaire des élèves repérés • Engager la réflexion sur la prise en charge des élèves en difficulté à l'extérieur puis au sein de la classe
Référent culture	1	Clémentine THIERS	Promouvoir la culture cinématographique dans l'établissement par le développement des projets culturels proposés par les collectivités territoriales et partenaires locaux et l'accompagnement de leur mise en œuvre
Référent numérique	1,25	Clémentine THIERS	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la culture numérique dans l'établissement et aider les enseignants à mobiliser le numérique à valeur ajoutée dans leurs pratiques quotidiennes. • Conseiller le chef d'établissement dans le pilotage de la politique numérique dans l'établissement
Référent devoirs faits	0,5	Aurélie GRENIER	Coordonner la mise en œuvre du dispositif "devoirs faits" dans ses aspects organisationnels
Coordination EPI 5ème	0,25	Fabien TESTA	Coordonner la mise en œuvre de l'EPI
Coordination EPI 4ème	0,25	Jean-Christophe RIBEYRE	Coordonner la mise en œuvre de l'EPI
Total			

Quelques modifications sont proposées cette année aux administrateurs, notamment l'augmentation de la rémunération du Professeur référent numérique en raison de l'importante charge de travail et la création de deux missions spécifiques pour la coordination de l'EPI de 5^{ème} et de 3^{ème}, un besoin exprimé par les enseignants, qui permettra une meilleure préparation des élèves en vue de l'oral du DNB.

Résultats du vote : 15 pour, 0 abstention, 0 contre

Point n°5 : Plans de continuité pédagogique

Ces différents scénarios ont été élaborés en réunion de rentrée pour faire face à trois cas de figure liés à l'épidémie en cours :

- Elève isolé car cas-contact à risque et sans schéma de vaccination complet ;
- Mise en place d'un enseignement hybride (en 4^{ème} et 3^{ème} seulement) avec demi-jauge – niveau 4 du protocole sanitaire ;
- Enseignement 100% distanciel.

Le Principal présente aux administrateurs les trois scénarios imaginés et les soumet au vote.

Point n°6 : Projet de sorties à la médiathèque

Il est soumis aux votes des administrateurs un projet de sorties à la médiathèque de Saint-Agrève pour les classes de sixième, projet mené par Clémentine THIERS dans le cadre de son enseignement. Madame THIERS explique qu'il s'agit d'exploiter des albums en anglais disponibles à la médiathèque et d'accompagner les élèves vers une lecture pour d'autres élèves, de l'école élémentaire.

Le Principal explique que cette sortie est très pertinente dans la mesure où elle s'inscrit à la fois dans la politique de l'établissement, qui cherche à valoriser les pratiques de lecture, et les priorités nationales qui vont dans le même sens.

Monsieur le Maire se félicite de ce partenariat et explique que normalement, les élèves de Saint-Agrève disposent d'une carte à la médiathèque car leur abonnement est gratuit.

Résultats du vote : 15 pour, 0 abstention, 0 contre

Point n°7 : Rapport annuel du chef d'établissement sur le fonctionnement pédagogique

Ce rapport a été envoyé aux administrateurs en amont du Conseil pour qu'ils en prennent connaissance. Le Principal présente quelques focus :

- Utilisation de la marge d'autonomie ;
- Répartition des IMP et bilan : il compare la proposition de cette année, votée en début de CA avec celle de l'année précédente
- Mise en œuvre du Parcours Avenir et du Parcours Citoyen ;
- Résultats aux évaluations nationales de sixième : le Principal met en avant les difficultés des élèves à l'entrée en sixième dans la maîtrise de la langue
- Bilan de la Vie scolaire (présenté par Aurélie GRENIER) : la CPE explique que les indicateurs sont bons sauf, peut-être, les demandes de mise en retenue qui ont explosé l'an dernier. Il est rappelé que les chiffres présentés sont difficilement comparables à l'année précédente car l'établissement avait été fermé une partie de l'année.
- Mise en œuvre de Devoirs faits, pour lequel le Principal explique qu'il faut encore augmenter le nombre d'élèves de cycle IV. Des représentants des personnels enseignants expliquent qu'il faut faire attention à la composition des groupes et ne pas concentrer soit trop d'élèves en difficulté, soit trop d'élèves de niveaux différents afin de pouvoir apporter les bonnes réponses pédagogiques aux élèves.

Après cette présentation, le Principal propose aux administrateurs d'adopter ce rapport.

Résultats du vote : 15 pour, 0 abstention, 0 contre

Point n°8 : Convention de prêt

Le Principal soumet au vote des administrateurs une proposition de convention de prêt de véhicules du Centre Socio-Culturel de Saint—Agrève envers l'Association sportive du collège. Cela permettra à l'AS plus de souplesse et de facilité pour transporter des petits effectifs d'élèves.

Cette convention régit les conditions de prêt, notamment le coût kilométrique, le fait que l'ASS supporte les frais de carburant et qu'une caution de 500 euros, non encaissée, soit obligatoire en cas d'accident responsable du conducteur.

Après cette présentation, le principal demande l'autorisation des membres du CA de signer cette convention.

Résultats du vote : 15 pour, 0 abstention, 0 contre

FIN DE SEANCE A 19 H 05

Signatures

Le secrétaire de séance | Roland CLERICI



Le Chef d'établissement | Sylvain SOUCHOY

